



CAHIER D'ACTEUR

**Comité Agricole du Pays de
Thônes**



CAHIER D'ACTEUR

COMITE AGRICOLE DU PAYS DE THONES

Résumé de la présentation de l'acteur : 400 signes max

Le Comité Agricole du Pays de Thônes est une association loi 1901, créée en en 2008. Elle a pour mission de représenter l'agriculture du territoire des Aravis (CCVT), de développer des projets agricoles collectifs à l'échelle du territoire, et d'être le lien entre l'agriculture, les acteurs locaux et la Chambre d'agriculture. La structure est gérée par 15 administrateurs, travaillant sur des communes et productions différentes.

/

UN DIALOGUE NECESSAIRE POUR DES PROJETS CONCERTES ET PRENANT EN COMPTE LES ENJEUX AGRICOLES LOCAUX

/

Résumé de la contribution sur la concertation (Village des athlètes à Saint-Jean-de-Sixt)

Les Jeux Olympiques vont être une vitrine pour chacun d'entre-nous, et nous saluons la volonté de laisser un héritage durable au territoire.

Il nous paraît toutefois nécessaire de rappeler que notre activité est une **pièce angulaire de la biodiversité et de l'attractivité de ce territoire**, sans laquelle il n'y aurait pas de paysages ouverts. Paysages ouverts qui sont d'ailleurs nécessaires aux activités touristiques, en particulier aux activités sportives d'hiver concernées par ces Jeux Olympiques.

Le document ici présenté ne fournit **pas de données assez précises pour nous permettre d'analyser les incidences** concrètes de ce projet sur l'agriculture alors que nous pensons qu'elles ne seront pas négligeables.

Aussi nous souhaitons insister sur la prise en compte de l'ensemble des incidences pour l'activité agricole et ce à une échelle plus large que le foncier directement concerné par le projet.

A cet effet, **l'élément indispensable nous semble être la concertation et le dialogue entre nous** afin que l'héritage laissé par ce projet soit le plus équilibré possible pour notre activité. Nous vous invitons à **consulter le monde agricole autant que possible et avant validation définitive des plans du projet, que ce soit à travers nous ou via la Chambre d'agriculture**. Ce sera la seule manière qui permettra à votre projet de répondre à vos enjeux tout en prenant en compte les nôtres.

/

CONTACT

/

Nom acteur : Comité Agricole du Pays de Thônes
Adresse : 28 rue Louis Haase, 74 230 Thônes
Téléphone : 06 74 79 13 91
Mail : comiteagricole.thones@gmail.com

CONTRIBUTION SUR LE PROJET DE VILLAGE DES ATHLETES DE SAINT-JEAN-DE-SIXT

Une nécessaire prise en compte des enjeux agricoles

Le dossier de concertation présente les enjeux liés au logement, au tourisme, à l'environnement et à l'héritage olympique. mais ne parle à aucun moment d'agriculture. Pourtant notre activité est centrale dans le territoire, et constitue une partie forte de son identité par les paysages, les produits de qualité ou les supports qu'elle offre à l'activité touristique notamment. Inutile de rappeler ici que les pistes de ski sont au départ des pâturages et que ce sont bien nos animaux qui permettent de les entretenir.

Les enjeux de l'agriculture sont multiples sur le territoire : renouvellement des générations, changement climatique, cohabitation, diversification, main d'œuvre, foncier... Ils mériteraient certainement de prendre le temps de s'y arrêter car cela permettrait de construire votre projet de manière à en limiter les impacts pour notre profession. Et parfois à moindre coût.

Notre activité occupe une majorité du foncier le plus accessible que ce soit du point de vue de la situation géographique (abords de village, accès, topographie) et l'entretien. Le relief contraint les activités à des zones restreintes, relativement plates et sur lesquelles nous produisons nos fourrages pour l'hiver ou faisons pâturer nos animaux. Or, cette production nous est indispensable afin de répondre aux cahiers des charges des AOP (150 jours de pâturage minimum, alimentation obligatoire par des fourrages produits sur zone...) qui nous permettent une rémunération cohérente au regard des coûts de production élevés sur un territoire de montagne.

Vous comprendrez donc que nous regrettons que ne soient pas abordée la question des impacts agricoles du projet qui seront sûrement une réalité durable pour notre profession.

CONTRIBUTION SUR LE PROJET DE VILLAGE DES ATHLETES DE SAINT-JEAN-DE-SIXT

Des questions qui demeurent

A ce titre, nous saluons vos efforts d'économie de foncier agricole en réhabilitant des bâtiments aujourd'hui inutilisés. Toutefois nous sommes convaincus qu'il y a besoin d'une réelle analyse des impacts de votre projet. Plusieurs éléments, non abordés dans votre présentation, mettent selon nous en lumière ce besoin

- l'estimation du besoin de lits. Vous indiquez un projet pour 1000 lits, mais nous n'avons aucune idée de sur quoi se base ce chiffre.
- la relocalisation du camping et les réflexions engagées sur son devenir nécessiteront probablement la mobilisation de nouvelles emprises foncières. Utiliser des parcelles à vocation agricole pour cette délocalisation ne serait qu'une manière de repousser le problème de consommation foncière un peu plus loin et n'est pas une solution pour nous.
- les adaptations de voirie, les accès, les stationnements, les réseaux et les aménagements nécessaires au fonctionnement du futur quartier ne sont pas détaillées. Or il s'agit d'aménagements qui consommeront du foncier, qui pourraient entraver les accès aux tenements agricoles et créer des problématiques supplémentaires de cohabitation.
- le site concerné est déjà artificialisé, mais sa reconversion va générer la production de matériaux d'excavation. Or le document présenté n'indique pas leur devenir.
- l'avenir du site reste également très vague pour nous alors qu'il serait intéressant de co-construire cet avenir, notre profession présentant d'importants problèmes pour le logement de sa main d'œuvre au même titre que les autres activités économiques du territoire.

CONTRIBUTION SUR LE PROJET DE VILLAGE DES ATHLETES DE SAINT- JEAN-DE-SIXT

Des impacts à plusieurs échelles

Par ailleurs, nous souhaiterions que les impacts soient analysés à une échelle plus large car les exploitations agricoles ne sont pas cantonnées sur une seule commune et font également partie de filières plus larges.

De même, les Jeux Olympiques prévoient plusieurs projets d'aménagements liés à l'accueil des Jeux Olympiques sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes cela devrait faire l'objet d'une étude d'incidence globale du point de vue agricole, afin de déterminer les conséquences sur l'activité agricole du territoire, sur les filières et les exploitations agricoles en vue de déterminer les mesures permettant d'éviter, de réduire et de compenser les impacts.

Enfin, nous nous permettons de vous indiquer que le territoire de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes est couvert le SCoT Fier-Aravis. Le DOO du SCoT identifie sur une cartographie spécifique les espaces agricoles stratégiques (hors zones de proximité des bâtiments agricoles, qui sont reconnues stratégiques dans les prescriptions du DOO mais non cartographiées). Si le site concerné par le projet de village des athlètes n'est pas localisé dans une zone agricole stratégique, les espaces agricoles contigus sont stratégiques. Les dispositions du DOO du SCOT Fier-Aravis protègent sur le long terme ces zones et il y est interdit tout aménagement, installation, construction autre que ceux nécessaires pour les exploitations agricoles.

CONTRIBUTION SUR LE PROJET DE VILLAGE DES ATHLETES DE SAINT-JEAN-DE-SIXT

Une concertation indispensable

Au vu de tous les points précédemment soulevés, il nous paraît avant tout indispensable d'**engager un vrai dialogue avec la profession agricole**. Pour cela nous vous invitons à rencontrer la profession agricole, que ce soit par notre biais ou celui de la Chambre d'agriculture, et à échanger aussi souvent que possible et en phase amont du projet afin de conserver votre capacité d'adaptation.

Le dialogue ne rendra pas votre projet sans impact pour nos activités, mais il permettra de réfléchir ensemble à comment les éviter, sinon les réduire et si cela n'est pas possible les compenser.

A ce titre, étant donné notre rôle de développement agricole, notre représentativité de l'agriculture du territoire, et notre place de relais entre filières, acteurs locaux et Chambre d'agriculture, nous serons force de proposition pour travailler avec vous à des solutions qui permettent de laisser un héritage équilibré et durable pour notre profession.